

CCAS LE TABLIER

COMPTE RENDU
Séance du 2 décembre 2020

Le 2 décembre 2020, le comité communal d'action sociale de LE TABLIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Bernadette BARRÉ-IDIER, présidente du CCAS et maire du TABLIER.

Présents : BARRÉ-IDIER Bernadette, BOLLENGIER-STRAGIER Laurence, DROUET Sylvain, FRANCHETEAU Virginie, HENRY Isabelle, LEGRAND DE COSTER Vanessa, RAINEAU Gildas, TROQUIER Hervé.

Absente : LIMOUSIN Clôtilde

Secrétaire de séance : BOLLENGIER-STRAGIER Laurence

Approbation du procès verbal

Le procès verbal du 14 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Bilan social

Bernadette Barré-Idier, Sylvain Drouet et Clôtilde Limousin ont rencontré une docteure en sociologie. Elle conseille d'attendre le mois de septembre pour engager une action avec des étudiants en sociologie afin de recenser les besoins de la population du Tablier.

Bernadette Barré-Idier présente Le Tablier en chiffres. Ceux-ci reflètent en grande partie l'idée que le CCAS se faisait de la population du Tablier. A savoir, une population relativement homogène, des couples avec enfants vivants dans une maison dont ils sont propriétaires en grande majorité. Les couples possèdent au moins deux véhicules. Le taux de chômage est relativement bas et les revenus peu élevés. Le nombre de foyer imposable est de 36% contre 45% en France.

Colis de fin d'année

Présentation des plaid. Les colis seront composés d'un plaid, de deux terrines, d'une boîte de gâteaux et d'une carte de vœux réalisée par les enfants de l'école. Répartition entre les membres du CCAS des colis à distribuer. Confection des colis jeudi 17 décembre à 9h30 à la mairie.

Bourse au permis de conduire

Le seul candidat a été s'inscrire à Nesmy. La convention du CCAS se fait avec l'auto-école de St Florent. Donc, à voir si il peut changer d'auto-école.

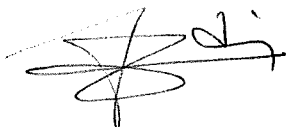
Divers

* Un bon d'urgence alimentaire de 50€ a été donné à une personne en situation de grande précarité. A voir ensuite pour une inscription auprès de la banque alimentaire de St Florent.

* Laurence Bollengier-Stragier signale qu'il y a une rubrique « action sociale » sur le site de la commune.

Fin de la séance à 19H00.

La Présidente,
BARRÉ-IDIER Bernadette



La secrétaire de séance,
BOLLENGIER-STRAGIER Laurence

